Procédure de pesée

Personnes autorisées à la pesée :

1. Les salles de pesées pour les hommes et les femmes doivent être différentes.
2. Tous les préposés à la salle de pesée doivent être du même sexe que les athlètes qui se soumettent à la pesée et aucune personne ou parent du sexe opposé ne peut y avoir accès.
3. Deux préposés à la pesée sont obligatoires par dispositifs de pesée officielle.

Dispositifs de pesée :

1. Les athlètes doivent avoir accès à une pesée non-officielle et une officielle. Les 2 types de pesées doivent être bien identifiés.
2. La pesée non-officielle doit être accessible une (1) heure avant le début de la pesée officielle et celle-ci doit être supervisée afin de s'assurer que les dispositifs ne sont pas endommagés.

Directives OBLIGATOIRE pour les vêtements :

1. **Athlètes U12 et moins :** pantalon de judogis et t-shirt. Aucune tolérance de poids.
2. **Athlètes U14 à U18 :** en sous-vêtements* seulement. Cette directive est obligatoire même si un athlète de ces divisions se bat dans une catégorie U21 ou supérieure. L'enlèvement des sous-vêtements est interdit.

   *Tolérance de poids de 0.1kg
3. **Athlètes d'âge U21 et plus (2000 et avant) :** en sous-vêtements* seulement ou nu.

   *Aucune tolérance de poids

Procédure à suivre :

1. Vérifier l'identité et l'année de naissance de l'athlète à partir d'une pièce d'identité, à moins d'exception une pièce d'identité avec photo est obligatoire pour les divisions U16 et supérieures.
2. Demander le grade et le club de l'athlète et valider l'information sur la feuille de pesée. Corriger l'information clairement au besoin l'inscrire.
3. L'athlète doit se préparer selon les directives pour les vêtements propres à sa catégorie d'âge réelle et doit monter sur la balance. L'athlète ne peut monter qu'une seule fois sur la balance officielle.
4. Annoncer clairement et à haute voix son poids à l'athlète.
5. Inscrire le poids <u>exact</u> de l'athlète vis-à-vis son nom avec une décimale. On ne doit pas voir la 2e décimale sur la balance. Écrire lisiblement.
6. <u>Si le poids ne correspond pas à la catégorie</u> :
   a. Rayer le nom de l'athlète et indiquer la catégorie ou l'athlète est transféré
   b. Ajouter le nom, le club, le poids et le grade dans la bonne division d'âge et catégorie de poids
7. Les athlètes qui participent à une deuxième division d'âge un 2e jour, doivent se rendre à la pesée prévue pour cette catégorie afin de confirmer leur participation.

Si vous avez des questions, contactez le directeur de tournoi ou la logistique.